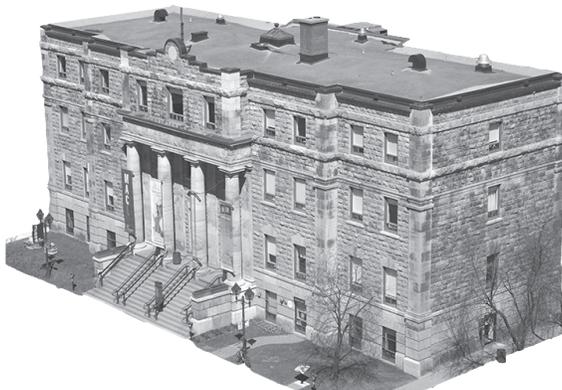


Le Vieux-Palais, son histoire dans notre histoire!

La Maison de la culture Claude-Henri-Grignon ou Vieux-Palais, pour les gens de Saint-Jérôme, est riche d'une histoire qui est intimement liée aux premiers moments de l'existence de la Ville de Saint-Jérôme, en 1834. Pour nos lecteurs qui ne connaissent pas la ville, la Maison de la culture est située au cœur de Saint-Jérôme, face au parc ou Carré Labelle. Juste retour des choses, elle porte le nom d'un descendant de Jean-Baptiste Grignon qui, avec son fils Médard, a tenu un célèbre hôtel sur l'emplacement même de l'ancien palais de justice.



P031, Fonds l'Écho du Nord

L'Hôtel du Peuple

Venu de Saint-Eustache, Jean-Baptiste Grignon achète d'abord une terre à Rivière-à-Gagnon. Mais le métier de cultivateur n'est pas pour lui. En 1839, il achète un terrain à Étienne Halar, rue Virginie (du Palais, maintenant place du Curé-Labelle), à l'endroit même où sera érigé le palais de justice en 1924. Dans les registres, sa profession est tonnelier. Mais, il ne tarde pas à agrandir sa maison pour en faire une boulangerie qu'il tient avec son fils Médard. Il finira par construire à cet endroit un hôtel qu'il opérera aussi avec Médard, l'Hôtel du Peuple. En 1859 ils obtiennent un permis pour ce faire. En peu de temps, l'hôtel de Jean-Baptiste et Médard atteindra dans les Laurentides une notoriété sans pareil.

Depuis 1850, Jean-Baptiste avait cédé son commerce (la boulangerie) à son fils Médard, à la condition qu'il s'occupe de lui et son épouse jusqu'à leur mort. Alors tout naturellement, en 1859, Médard Grignon sera l'hôtelier auquel on a accordé le permis d'opérer l'hôtel. C'était un homme joyeux, qui aimait chanter et que tout le monde aimait. Cet hôtel était un lieu de rendez-vous pour une clientèle variée : bûcherons, Amérindiens, anglais et français s'y arrêteront avant de monter au

Nord ou en descendant vers le sud. Joseph-Jérôme Grignon, un des enfants de Médard, rapporte que des combats bien réglés s'improvisaient, entre anglais et français par exemple, dans la remise de l'hôtel, au grand dam des propriétaires. Mais généralement, l'atmosphère dans l'hôtel était plutôt joyeuse et

conviviale. En 1877 cependant, Médard a fait faillite et dû remettre son hôtel au syndic désigné par la loi. L'hôtel connut ensuite plusieurs propriétaires, le dernier étant un certain Sarrazin, quand le feu est venu le ravager en janvier 1917.



Photo : Hôtel du Peuple,

Fonds famille Prévost, P020, S06, D01, P033

On remarque sur cette photo de l'Hôtel du Peuple un bâtiment qui jouxte la rue Saint-Georges. En 1917, Camille Bastien y tenait une entreprise de « pompes funèbres ». Coin Labelle et Virginie, à la même époque, l'épicerie Cousineau y accueillait des clients. Mais un Grignon, ça ne se décourage pas facilement. Wilfrid, médecin et fils de Médard, revient vivre à Saint-Jérôme et achète l'hôtel Victoria (Hôtel Maurice). Il offre à son père d'en prendre la gérance, puis lui cède l'hôtel ultérieurement.



Un nouveau district judiciaire

Le 7 novembre 1857 (loi 20 Victoria c.44), le gouvernement ajoute douze nouveaux districts judiciaires et crée ainsi dans notre région le district judiciaire de Terrebonne. On désigne Sainte-Scholastique comme chef-lieu de ce district. Au palais de justice du chef-lieu siègeront les tribunaux supérieurs où seront entendues les causes importantes, en matière criminelle ou autre. Saint-Jérôme édifia en 1874 un palais de justice (actuelle Cour municipale) où siégeait la Cour de circuit, qui entendait les causes mineures. La population de Saint-Jérôme et des Basses-Laurentides s'accroissait cependant, et le palais de justice de Sainte-Scholastique devenait de plus en plus exigu et désuet.

Plusieurs avocats et employés du palais de justice se plaignaient du fait que c'était loin et ils trouvaient tous les défauts possibles au village de Sainte-Scholastique. En 1909, après quelques tentatives, une autre demande a été faite pour demander au gouvernement de déménager le chef-lieu du district judiciaire à Saint-Jérôme. Mais rien n'y fit et il faudra attendre un changement de gouvernement pour que cela s'accomplisse.

En janvier 1917, après qu'un incendie eût détruit l'hôtel de M. Sarrazin, l'Hôtel du Parc, le terrain fut disponible pour une nouvelle construction au centre de Saint-Jérôme, un endroit prestigieux pour un nouveau palais de justice. Au début des années 1920, les pressions se poursuivaient auprès du gouvernement pour que soit déménagé le district judiciaire. Il semble que les démarches d'un groupe de citoyens et de professionnels du domaine judiciaire aient réussi. En septembre de 1922, le gouvernement québécois achète pour 5 000\$ à la Ville de Saint-Jérôme, le nouveau propriétaire, l'ancien terrain Sarrazin. Les commerces à côté seront achetés dans la première semaine d'octobre pour 15 000\$ et les travaux du nouveau palais de justice pourront alors débuter.

Vers le 27 octobre, le contrat de construction du nouveau palais de justice est accordé à l'entrepreneur Charles Larin, de Montréal, pour une somme de 175 000\$. L'architecte est M. Georges Saint-Michel et son édifice sera construit dans le style Beaux-Arts, un style architectural fréquemment utilisé par le gouvernement pour ses édifices dans la première moitié du XXe siècle. Ce sera le même entrepreneur à qui on donnera ultérieurement le contrat

de rénovation de l'église de la rue Saint-Georges, la future cathédrale. Tel qu'attendu par la Ville, le 1er novembre M. Larin commence le déblaiement du terrain. On voulait finir de couler les fondations avant l'hiver et en novembre la construction des fondations avance vite. En décembre de 1922, on commence à poser la pierre du rez-de-chaussée. Profitant de la construction du nouveau palais de justice, la Ville de Saint-Jérôme remplace ses tuyaux d'égout en bois par d'autres en métal. En mai 1923, la rue Virginie est sens dessus dessous pour la durée de ces travaux. En plus, l'administration municipale achète huit lampadaires neufs dont quatre seront mis en place devant la nouvelle construction, pour la sécurité et le confort des prochains utilisateurs. Fin mai, les travaux sur l'édifice avancent rondement, l'entrepreneur ayant commencé la maçonnerie du dernier étage.

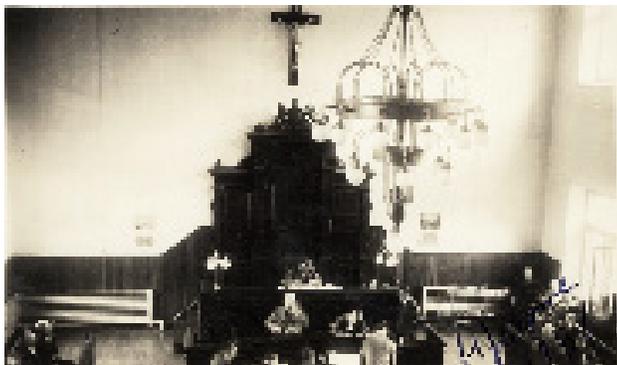
En même temps que prend forme le palais de justice, un nouveau dynamisme stimule le développement de Saint-Jérôme. Outre les travaux déjà mentionnés, on réclame de plus en plus des écoles pour les quartiers ouvriers qui croissent en population. On verra bientôt sortir de terre les écoles Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste. En février de 1924, le Conseil municipal vote pour un changement de nom des rues de la ville. C'est ainsi que la rue Virginie, où s'érige le palais de justice, sera renommée rue du Palais, et la rue Sainte-Julie deviendra rue Parent. Un comité de



Fonds Jean-Pierre Bourbeau, mai 1923, P035

citoyens érige en 1924 un monument au Curé Labelle au centre du parc. Enfin, en complément des deux lignes de trains qui desservent déjà Saint-Jérôme, en juin de 1923 est mis sur pied un service d'autobus régulier entre Montréal et Saint-Jérôme





Fonds, Pauline Cadieux, 1926, P008, S02, P06.

À la fin d'octobre 1923, les travaux du palais de justice s'achèvent. Les mois suivants on s'activera à installer l'espace de la Cour, à meubler et organiser les pièces de l'édifice pour ceux qui y travailleront. À l'arrière du bâtiment, on termine le haut mur de la cour de la prison, le nouveau palais de justice comportant aussi une prison pour remplacer celle de Sainte-Scholastique.

Le 1er juin 1924, la Gazette officielle du Québec proclame le transfert officiel du chef-lieu du district judiciaire de Terrebonne de Sainte-Scholastique à Saint-Jérôme. L'inauguration du palais de justice lui-même se fera le 11 juin de 1924.

C'est le juge Thibodeau-Rinfret qui présidera la première cause civile. Heureusement, mentionne le juge, la cause n'a pas eu à être entendue longuement, les partis s'étant entendus sur un règlement. Le journal l'Avenir du Nord du 20 juin 1924 rapporte le déroulement des cérémonies d'inauguration ainsi que la liste des noms des invités dont, en tout premier lieu le premier ministre Taschereau et le député Athanase David. Outre ces invités, Jules-Edouard Prévost y tint une oraison très bien sentie et très appréciée. Enfin, Joseph-Jérôme Grignon, protonotaire, écrivain et chanteur de beaucoup de fêtes populaires jérômiennes y entonna un hymne improvisé devenu célèbre, « La Jérômiennne ». C'est dans cet édifice tout nouveau, muni des dernières commodités, que sera rendue la justice jusqu'en 1970, alors qu'on inaugurerait un nouveau palais de justice au coin des rues Laviolette et De Martigny, où il est encore.

Jean-Pierre Bourbeau
Membre



AMOS



Saviez-vous que...

C'est le même architecte qui a conçu les plans des anciens palais de justice d'Amos et de Saint-Jérôme. Georges Saint-Michel, architecte à l'époque pour le ministère des Travaux publics, adopte le style Beaux-Arts afin de véhiculer une conception rassurante de la justice.

Sur le panneau, à l'entrée de l'ancien Palais de justice d'Amos, on retrouve deux photos d'époque à partir desquelles on demande aux visiteurs « Lequel est celui d'Amos ».



SAINT-JÉRÔME



Amos- En 1922, le palais de justice abritera une cour de justice, des cellules pour les prisonniers et un bureau d'enregistrement. Un nouveau palais de justice sera construit en 1977.

Saint-Jérôme- En 1924, le palais de justice abritera deux salles d'audience, le bureau d'enregistrement et une prison. Un nouveau palais de justice sera construit en 1969.

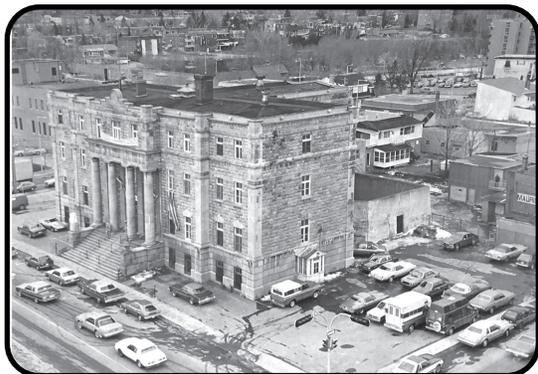
Amos- Aujourd'hui, l'ancien palais de justice héberge « Le Palais des arts Harricana » et « l'Historium », une exposition thématique sur l'histoire abitibienne.

Saint-Jérôme- Aujourd'hui, l'ancien palais de justice accueille les ateliers culturels, la Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher, le Musée d'art contemporain des Laurentides, la salle de spectacles Antony-Lessard, l'Espace Claude-Henri-Grignon et la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord.

Que ce soit à Amos ou à Saint-Jérôme, l'escalier central monumental conduit le public au même rendez-vous avec les arts et l'histoire.



De la justice à la culture, en mots et en images.



Fonds l'Écho du Nord, P031, S2, SS2, D260

Avec la construction en 1969 du nouveau palais de justice sur la rue Laviolette, le Vieux-Palais sera l'hôte pendant plusieurs années de nombreux organismes socioculturels et communautaires. En 1979, c'est la prison qui est relocalisée dans une nouvelle bâtisse située sur la montée Meunier (aujourd'hui boulevard de la Salette). Il ne reste plus que deux organismes sur place : Circul'art et la Galerie d'art du Vieux-Palais. Le sort du Vieux-Palais prend alors un nouveau tournant.

En 1978, on procède à l'ouverture officielle de la Galerie d'art du Vieux-Palais qui deviendra en 1987 le Centre d'exposition du Vieux-Palais.



Fonds l'Écho du Nord, P031, S2, SS2, D260



Fonds l'Écho du Nord, P031, S2, SS2, D260

En octobre 1982, la Ville de Saint-Jérôme annonce qu'elle favorise le projet de démolition du Vieux-Palais et de construction d'un édifice «flambant neuf» à la place. Une forte délégation du milieu culturel se présente devant le conseil de ville. Le comité de rénovation du Vieux-Palais dont fait partie la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord dépose au conseil ses recommandations et demande que le Vieux-Palais soit rénové afin d'en faire un centre culturel.

Le milieu culturel se mobilise et une campagne de sensibilisation s'organise. Une marche de protestation a lieu dans les rues de Saint-Jérôme le 1er novembre 1982. Une centaine de manifestants se rend à l'hôtel de ville pour y déposer une pétition de 2 755 noms demandant au Conseil municipal de rénover le Vieux-Palais.



Fonds l'Écho du Nord, P031, S2, SS2, D260



La Société d'histoire de la Rivière-du-Nord organise le 5 décembre 1982 une visite guidée du Vieux-Palais. Plus de 600 personnes répondent à l'invitation. Les visiteurs, sensibilisés à la valeur historique et patrimoniale de ce beau bâtiment de style Beaux-Arts, demandent au Conseil municipal que cet édifice demeure accessible à la population.

Fonds l'Écho du Nord, P031, S2, SS2, D260

En mars 1983, les intervenants du milieu culturel et la Ville finissent par s'entendre sur un projet de rénovation. Le Vieux-Palais sera agrandi d'une aile arrière afin de permettre l'installation de la bibliothèque sur un seul plancher. La salle d'audience ne sera pas démolie et servira de salle de rayonnage.



Collection, Ville de Saint-Jérôme



Fonds l'Écho du Nord, P031, S2, SS2, D260

En 1985 la Ville de Saint-Jérôme achète l'ancien palais de justice pour la somme symbolique de 1\$ sous condition d'utiliser l'immeuble à des fins culturelles seulement. Au cours de la même année, on procède à la 1re pelletée de terre.

En septembre 1984, la Ville adopte un règlement d'emprunt pour rénover et agrandir le Vieux-Palais afin d'y loger la bibliothèque et le centre culturel. À l'exception de l'aile arrière qui a été ajoutée, l'architecture extérieure de la bâtisse subira peu de modifications et à l'intérieur plusieurs éléments d'origine seront conservés.



Fonds l'Écho du Nord, P031, S2, SS2, D260





Fonds l'Écho du Nord, P031, S2, SS2, D260

Depuis 1987, la culture sous toutes ses formes s'épanouit entre les murs de la Maison de la culture. Au grand plaisir de la population, les ateliers culturels ont débuté à la session d'hiver 1987.

La bibliothèque a ouvert officiellement ses portes le 23 juin 1987. L'inauguration du Vieux-Palais s'est déroulée du 2 au 4 octobre 1987.



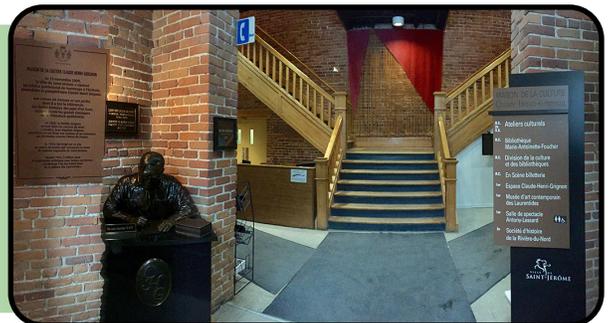
Fonds l'Écho du Nord, P031, S2, SS2, D260



Fonds l'Écho du Nord, P031, S2, SS2, D260

En juin 1991, la Ville nomme officiellement le Vieux-Palais, « Maison de la culture du Vieux-Palais ».

En 2009, dans le cadre du 175e anniversaire de Saint-Jérôme, on aménage l'espace muséal Claude-Henri-Grignon puis la maison de la culture change de nom en juillet pour devenir « Maison de la culture Claude-Henri-Grignon ».



SHRN, 2017, photo Mario Fallu

Suzanne Marcotte
Présidente